

REGIME FISCALE DES ASSOCIATIONS ET CONTENTIEUX

EN LA MATIERE

10 juin 2019

Me Laëtitia PIGNIER

Public :

Expert-comptable, collaborateur.

Prérequis :

Aucun

Objectif :

Connaître la fiscalité des associations.

Contenu de la formation :

- Textes et doctrine
- Les associations sportives culturelles et socio-éducatives fermées
- Les associations entretenant des relations privilégiées avec des entreprises
- Grille d'analyse générale des activités des associations
 - La gestion désintéressée
 - La rémunération des dirigeants et salariés
 - Situation de l'organisme de l'organisme au regard du secteur concurrentiel
 - Le produit
 - Le public
 - Le prix
 - La publicité
- Exercice conjoint d'activités non lucratives et d'activités lucratives
 - Sectorisation
 - Filialisation
- La sécurisation de la situation des OSBL via la dépose de demandes de rescrits

Moyens pédagogiques et techniques :

Exposé de l'intervenant.

Envoi d'un support de formation par mail.

Modalités de suivi de la formation :

Formation en présentiel.

Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : Le Concorde – 24 rue Lamartine – 38320 EYBENS
- **Durée** : 4h
- **Horaire** : 14h-18h
- **Groupe** : 20 personnes